

FICHE D'INSCRIPTION

Cours par correspondance

Adjoint administratif territorial

France Enseignement

BP 43 - 81400 CARMAUX

Tél. : 05.63.36.45.25



Je souhaite m'inscrire dans votre établissement
(suivez les 6 étapes) :

(à remplir par l'élève ou son tuteur légal)

Étape ①	État civil
<input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	
NOM :	
Prénom :	
Né(e) le :	
Adresse :	
Code postal :	
Ville :	
Téléphone :	
Mail :	
Situation (salarié, étudiant, etc.) :	
Dernier diplôme obtenu :	

Étape ②	Durée choisie pour la formation
<p>Durée choisie</p> <p><input type="checkbox"/> 3 mois</p> <p><input type="checkbox"/> 4 mois</p> <p><input type="checkbox"/> 5 mois</p> <p><input type="checkbox"/> 6 mois</p> <p><input type="checkbox"/> autre :</p>	<p>Quelle que soit la durée choisie, le nombre de devoirs à réaliser est le même.</p> <p>Votre choix aura une influence sur le calendrier de remise de devoirs que vous recevrez en début de formation.</p> <p>Exemple : sur 3 mois, les devoirs sont à renvoyer tous les 12 jours et sur 6 mois, tous les 23 jours.</p> <p>De même, la durée n'a pas d'influence sur le tarif : une formation sur 6 mois n'est pas plus chère que sur 3 mois.</p>

Étape ③	à lire : Contrôle pédagogique de l'Éducation nationale
<p>Conformément à la loi du 12 juillet 1971 sur l'enseignement à distance qui soumet notre établissement au contrôle pédagogique de l'Éducation nationale, nous reproduisons les dispositions de l'article 9 : "À peine de nullité, le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de sept jours francs après réception. Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité. Jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, celui-ci peut être unilatéralement résilié par l'élève moyennant une indemnité dont le montant ne saurait excéder trente pour cent du prix du contrat, fournitures non comprises. Les sommes déjà versées peuvent être retenues à due concurrence. Les livres, objets ou matériels dont le contrat prévoyait la fourniture à l'élève et qui ont été effectivement livrés à la date de résiliation restent acquis pour la valeur estimée au contrat. Il ne peut être payé par anticipation plus de trente pour cent du prix convenu, fournitures non comprises. Pour les cours dont la durée totale est supérieure à douze mois, les trente pour cent sont calculés sur le prix de la première année pédagogique telle qu'elle est prévue par le plan d'étude. Le contrat doit, à peine de nullité, reproduire les dispositions du présent article. Il ne peut comporter de clause attributive de compétence."</p>	

Suite au dos ➔

Étape ④ Choix du mode de paiement

en 2 fois
(285 € x 2 = 570 €)

ou

en 10 mensualités
(59 € x 10 = 590 €)



Veillez joindre à cette fiche votre premier règlement (par **chèque ou mandat**) correspondant à la moitié du montant total de la formation.
Possibilité aussi de régler par **CB** au 05.63.36.45.25



Remplissez le cadre ci-dessous (étape 5)
"autorisation de prélèvement"
et joignez deux RIB.

Étape ⑤ Si vous réglez en 10 mensualités

Autorisation de prélèvement

(à remplir par l'élève ou son tuteur légal pour le règlement en 10 mensualités)

J'autorise *France Enseignement* à prélever 59 euros, pendant 10 mois, sur mon compte bancaire, le 10 de chaque mois.

► DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM : Prénom :

N° et rue :

Code Postal : Ville :

► NOM ET ADRESSE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

.....
.....
.....

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : 426618

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

FRANCE ENSEIGNEMENT
B.P. 43
81400 CARMAUX

Domiciliation
C.R.C.A.M Nord Midi-Pyrénées
219, avenue François Verdier
81022 ALBI CEDEX 9

COMPTE À DÉBITER

Établissement Guichet N° de compte Clé RIB
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

MONTANT PRÉLEVÉ : 59 EUROS/MOIS

DURÉE : 10 mensualités (le 10 de chaque mois)

MONTANT TOTAL : 590 EUROS

SIGNATURE OBLIGATOIRE du titulaire du compte à débiter

JOINDRE DEUX RIB

Étape ⑥ Signature

J'ai pris connaissance des documents annexés au bulletin d'inscription me donnant toute précision sur le programme de mon enseignement, l'échelonnement des enseignements et des travaux dans le temps.

Fait le

à

Signature, précédée de la mention manuscrite **"lu et approuvé"** :

CODE :

(ne rien inscrire dans ce cadre)

Le directeur, A. SALY



Envoyez cette fiche complétée à : **FRANCE ENSEIGNEMENT**
BP 43 - 81400 CARMAUX